



Destination Destination	Gate Porte	Boarding Embarquement	Remarks Observations
AUTORISATION	DE	SORTIE	Obligatoire
DU TERRITOIRE	POUR	MINEURS	Obligatoire
AU 15/01/17			Obligatoire

VOTRE ENFANT PART EN VOYAGE SANS VOUS À L'ÉTRANGER ?



À PARTIR DU 15 JANVIER 2017, UNE AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE EST OBLIGATOIRE. UNE DÉMARCHE SIMPLE ACCESSIBLE EN LIGNE POUR PROTÉGER VOS ENFANTS ET LUTTER CONTRE LA MENACE TERRORISTE SUR www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922